

# Déroulement de la rencontre axée sur la gestion de la santé 2018-2022



9 h

Diane Brodeur, présidente du Comité des usagers du CHUM accueille l'audience, explique le déroulement de la journée et présente la première candidate

9 h 05 (45 minutes)

Diane Lamarre débute par son message en lien avec la gestion de la santé 2018-2022 et répond aux questions soumises avant la rencontre

9 h 50 (30 minutes)

Période de questions de l'audience. La modération sera faite par un représentant du CU-CUSM

10 h 20

Départ de Diane Lamarre

PAUSE

11 h

Diane Brodeur, présidente du Comité des usagers du CHUM présente le deuxième candidat

11 h 05 (45 minutes)

Amir Khadir débute par son message en lien avec la gestion de la santé 2018-2022 et répond aux questions soumises avant la rencontre

11 h 50 (30 minutes)

Période de questions de l'audience. La modération sera faite par un représentant du CU-CUSM

12 h 20

Départ d'Amir Khadir

Retour sur l'essentiel des discours des deux candidats (CU-CUSM)

Mot de la fin (CU-CHUM et CU-CUSM)

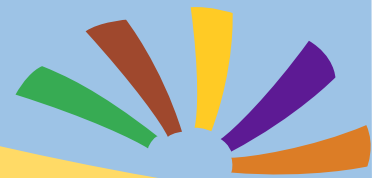
12 h 30

Clôture de l'activité

Les Comités des usagers du CUSM et du CHUM ont invité les candidats-e en matière de santé et de services sociaux des quatre partis politiques à venir présenter aux comités des usagers et des résidents leur plateforme pour l'amélioration et l'accessibilité aux soins et aux services dans le respect des droits des usagers.

Seuls deux candidats ont gracieusement acceptés notre invitation.

MERCI POUR VOTRE PRÉSENCE



## QUESTIONS POUR LES CANDIDATS

- Comptez-vous poursuivre l'application de la loi 10 une fois élu ? Quelles actions concrètes comptez-vous prendre pour redonner une place aux usagers dans le réseau de la santé et des services sociaux ?
- Actuellement, les établissements ne peuvent imposer des pratiques ou des directives aux médecins et cela engendre beaucoup de problèmes qui vont à l'encontre d'un service centré sur l'utilisateur et d'un processus d'amélioration de la qualité des soins et des services. Quelles sont les solutions que vous préconisez afin de mettre un terme à cette indépendance des médecins face à la direction d'un établissement de santé ?
- Croyez-vous que les comités des usagers sont bien représentés à l'intérieur du conseil d'administration de l'établissement ? Qu'allez-vous mettre en place pour assurer l'indépendance des représentants des comités des usagers au sein d'un conseil d'administration ?
- Les usagers, lorsqu'ils sont insatisfaits des soins et des services reçus, peuvent porter plainte auprès d'un commissaire aux plaintes. Ce dernier a uniquement un pouvoir de recommandations. Seriez-vous favorable à donner un pouvoir décisionnel aux commissaires aux plaintes tout en assurant l'indépendance de leur rôle ?
- Que pensez-vous du mécanisme de plaintes médicales ?
- Avez-vous un plan pour utiliser plus efficacement les CLSC, des édifices et des institutions que les contribuables ont payés chèrement. Croyez-vous possible d'obliger les médecins à y œuvrer afin de ne pas limiter la mission des CLSC à des aspects seulement sociaux ?
- Estimez-vous nécessaire que le Québec se dote d'une loi sur les soins de longue durée qui encadre plus spécifiquement les droits à ces soins, soit en établissement ou à domicile ? Afin de réparer certaines injustices à l'égard des résidents en CHSLD, estimez-vous nécessaire de revoir les règles de contribution des adultes hébergés ?
- Comment entendez-vous remédier à court et à long terme, à la situation du manque de lits dans des hôpitaux pour personnes en attente d'hospitalisation ou chirurgie, particulièrement à Montréal, parce que beaucoup de lits demeurent occupés par des personnes qui ne requièrent plus de soins hospitaliers aigus, mais qui doivent attendre une place soit en longue durée ou en réadaptation ?
- Comment prévoyez-vous abaisser les délais d'attente pour une chirurgie, notamment en oncologie où les délais peuvent avoir des répercussions massives sur l'état de santé des personnes et des conséquences sur le plan du meilleur traitement possible ?
- What measures will you take to ensure equitable health care to all socioculturally diverse Quebecers?